



SOUTIEN A UNE COLLEGUE HARCELEE

Notre tract vient en soutien à une collègue qui se voit être *laminée* sur la place publique.

En effet, des cadres ont échangé des mails concernant un agent qui les ont diffusés à l'ensemble du service de la DTS où elle travaille, pensant envoyer uniquement des consignes professionnelles demandées par le dit agent.

⇒ Harcèlement à caractère discriminatoire et propos stigmatisant par voie électronique de la part de ces cadres.

Tout le monde peut imaginer dans quel état se trouve notre collègue !

A force de vouloir se placer au-dessus de tout le monde, de pratiquer le harcèlement comme outil de management en toute impunité, cela devrait sans nul doute faire réagir notre institution car comme le dit bien le proverbe: « qui ne dit mot consent ».

Les conseils de discipline ne doivent pas être uniquement réservés aux catégories B et C comme il est récurrent dans notre collectivité, alors que toute forme de harcèlement doit être prévenue et sanctionnée comme le prévoit la loi.

L'omerta est de mise et les harceleurs se dissimulent derrière une solidarité de l'entre soi : ils sont systématiquement convoqués « pour un recadrage et pour revoir leurs postures ».

STOP à l'hypocrisie et à la complicité complaisante.

Monsieur le Président, stoppez ces agissements d'agents, qui propagent le stress, la souffrance au travail et qui dégradent les conditions de travail au point de provoquer arrêts de travail et/ou accidents de services en cascade.

Monsieur le Président, interrogez-vous sur les causes de l'absentéisme (et non sur les coupables absents !), et les services où les arrêts de travail sont répétitifs, et ainsi vous pourrez prévenir et lutter contre toutes les formes de harcèlement.

C'est un véritable fléau pour notre collectivité qu'il ne faut **plus cacher ni taire**, mais bien au contraire faire éclater au grand jour pour qu'il cesse, voire disparaisse, c'est du moins ce que l'on espère.

A **FO le harcèlement, nous ne le tolérerons jamais**, et soyez certains que nous le dénoncerons publiquement.

De trop nombreux collègues souffrent seuls en silence de ces situations insoutenables et inhumaines.

Et notre collectivité se demande encore pourquoi elle ne peut pas garder les agents qu'elle recrute...

Monsieur le président, FOCD31 attend vos réactions et actions, car en ce domaine, l'inaction vaut acceptation.